

Saint Pantaléon de Larche, le 2 février 2017



COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

NOUVELLE PROCEDURE DE DELIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITE

A compter de la mi-mars 2017, la procédure de délivrance des Cartes Nationales d'Identité (C.N.I.) change. Le système des Titres Electroniques Sécurisés (T.E.S.) qui concernait uniquement la procédure de délivrance des passeports s'étend à celles des Cartes Nationales d'Identité (C.N.I.)

En conséquence, **l'enregistrement des demandes de C.N.I. sera réalisé uniquement dans les communes équipées de Dispositifs de Recueil d'Empreintes, à savoir :**

-Brive-La-Gaillarde, Beaulieu-sur-Dordogne, Objat et Malemort pour la basse Corrèze.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDIKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 86 97 11 20 – Courriel - a.m.oumedikane@orange.fr
FABIENNE DURIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – fdurie@mairiesaintpantaleon.fr